

MESURES SANITAIRES

Présence sur site des UMP avec des médecins et équipées des moyens sanitaires. Salle d'isolement à proximité de l'UMP prévue pour accueillir les cas suspects avec leurs prises en charge.

DISTANCIATION

La distanciation physique sera respectée par le choix des vagues durant chaque période en fonction de leurs effectifs, et du nombre de locaux pédagogiques à exploiter.

DESINFECTION DES LOCAUX

Les locaux exploités seront régulièrement désinfectés

Les locaux exploités à portes et fenêtres ouvertes en évitant l'utilisation des climatiseurs.

Les blocs administratifs et d'enseignement seront exploités avec toutes les portes ouvertes en veillant à ce que les entrées soient séparées des sorties. Idem pour l'entrée et sortie principales des campus.

REGROUPEMENT DES ETUDIANTS

Les regroupements des étudiants seront interdits à l'intérieur et l'extérieur des blocs pédagogiques. Aucun espace pédagogique ne sera ouvert s'il n'est pas utilisé par une activité d'enseignement en présence de l'enseignant.

MESURES BARRIERES

Obligation du port du masque à tous les présents dans le campus (travailleurs, enseignants, étudiants). Des bavettes seront fournies une fois aux personnes qui n'en possèdent pas. Le gel hydro alcoolique sera mis à disposition au niveau de toutes les entrées et espaces pédagogiques et administratifs. Des désinfectants de chaussures à l'eau de javel seront mis à l'entrée des campus.

Les sanitaires doivent être fournis en eau courante et savon liquide. Des affiches rappelant les mesures barrières seront placardées dans tous les campus.

Pour éviter des goulots d'étranglement à l'entrée, les prises de température soient faites par un système de choix aléatoire des personnes et dans un espace ouvert après l'entrée au campus

Réguler les déplacements des étudiants qui ne doivent venir que pendant leurs séances pédagogiques et instaurer des badges en couleur à faire valoir à l'entrée.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

Systématiser l'information et la communication en ligne (emplois du temps, plannings des examens, affichage des notes, ...)

ASSOCIATIONS ET CLUBS SCIENTIFIQUES

Se faire assister par les membres des associations estudiantines et des clubs scientifiques pour suivre l'application de ces mesures sur le terrain.

Installer au niveau de chaque faculté et institut, une cellule de suivi de toutes ses mesures.

Le vice-doyen des études

Pr. GHEBRIOUT B.

Pr. GHEBRIOUT Boudjmaa
Vice Doyen Charge des Etudes
Et des Questions Liées aux Etudiants

